



Octobre 2006

ISSN 0823-7662
Dépôt légal

Bonjour!

Le Beau Lieu, petit journal d'information de Sainte-Pétronille, existe depuis décembre 1976. Il est publié à tous les deux mois, en alternance avec le journal *Autour de l'Île*. *Le Beau Lieu* traite d'information d'intérêt pratique et général pour les citoyens de la municipalité : nouvelles saisonnières, programmation des loisirs et de la bibliothèque, règlements municipaux, sécurité, histoire, etc.

L'équipe du *Beau Lieu* se questionne présentement sur son contenu et sa présentation et souhaiterait entendre vos opinions. Sommes-nous à la hauteur de vos attentes pour un journal comme le nôtre? Quels changements aimeriez-vous y voir apporter?

Nous vous invitons à nous envoyer vos intérêts, commentaires et suggestions à l'adresse suivante ste-petronille@qc.aira.com. Pour ceux et celles qui n'ont pas accès à l'Internet, vous pouvez déposer une note à notre attention à la mairie.

Nous ne pouvons certes vous promettre de réaliser tous vos souhaits, mais soyez assurés que nous vous lirons avec attention et que nous vous répondrons dans les plus brefs délais! Profitez-en pour nous faire savoir si vous aimeriez contribuer sur certains sujets (santé, environnement, économie, culture, etc.) en tant que collaborateur spécial.

Soucieux de toujours mieux vous servir et vous tenir informés,

L'équipe du Beau Lieu



EN VRAC



Ramonnage des cheminées

Le mois d'octobre nous rappelle qu'il est souhaitable de procéder à la vérification des cheminées. Un bon ramonnage s'inscrit dans les mesures préventives à suivre afin d'éviter un sinistre.

Installation des balises

Les citoyens de Sainte-Pétronille qui désirent signaler au responsable du déneigement la limite de leur terrain doivent installer leurs balises à une distance minimale de 5 pieds du pavage, et cela, dans le but de faciliter les prochaines opérations de déneigement.

Numéro de porte

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver.

Cueillette des feuilles

Veillez noter que la cueillette des feuilles mortes se fera les **vendredis 27 octobre, 3 et 10 novembre**.



Abris temporaires

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abri d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52 m) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Notez bien que l'installation de vos abris ne doit pas se faire avant le 15 octobre et ceux-ci doivent être enlevés avant le 1^{er} mai.

Soyez vigilants!

Nous tenons à rappeler aux marcheurs de marcher du bon côté de la route, soit du côté opposé aux automobiles. Nous vous conseillons également de porter quelque chose de phosphorescent ou d'apporter avec vous quelque chose de lumineux afin que les automobilistes vous voient bien.

Chasse sportive aux cerfs de Virginie

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a décrété que la période de chasse sur le territoire de l'Île d'Orléans sera du 4 au 12 novembre pour la chasse à l'arc et à l'arbalète. De plus, du 10 au 12 novembre, les armes à chargement par la bouche seront permises. Nous vous invitons donc tous et chacun à la plus prudence au cours de cette période.

Anniversaire de mariage

Félicitations à **Huguette Couture et Wellie Gosselin** qui célèbrent cette année leur 55^e anniversaire de mariage. L'événement a été célébré à l'Auberge La Goéliche en ce dernier samedi de septembre, entourés de leurs sept enfants. Le couple est aussi grands-parents de sept petits-enfants.

Ayant leur résidence depuis près de cinquante ans en ce village, ils ont grandement participé à la vie communautaire. Aujourd'hui, nous retrouvons quatre de leurs filles établies sur l'île dont trois dans notre village.

Nous désirons leur souhaiter encore de nombreuses années de bonheur !

Vous partez pour l'hiver?

À ceux et celles qui projettent de passer l'hiver à l'extérieur du Québec et qui souhaitent conserver leur droit du deuxième versement sans intérêts sur leur compte de taxes impayé, prenez soin de prendre une entente avec le secrétaire-trésorier avant votre départ. Veuillez communiquer avec Gaston Lebel, à la mairie au 828-2270.



Bibliothèque La Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois

Le voile de la peur, de Samia Shariff
Madame le Secrétaire d'État, de Madeleine Allbright
L'ami de Galilée, d'Isaia Iannoccone
Pour rallumer les étoiles, de Dominique Demers
Le complot contre l'Amérique, de Philip Roth
Deux filles le mercredi soir, de Diane Béard et Martine Turenne
La rigolothérapie, de Paule Desgagnés
L'Odyssée blanche, de Nicolas Vanier



Merci

Merci à madame Annick Gosselin pour le don de livres et à monsieur Breton pour le don de revues.

Une nouvelle bénévole

Bienvenue parmi nous à Lyne Sénéchal qui se joint à notre équipe de bénévoles de la Bibliothèque. Vous êtes toujours les bienvenus si vous souhaitez participer à la vie culturelle de Sainte-Pétronille par le biais de la lecture et des activités de la bibliothèque. Pour toute information appelez, Lise Paquet au numéro : 828-2631.

Fête de l'Halloween

N'oubliez pas d'amener vos tout-petits à la bibliothèque le jour de l'Halloween, le 31 octobre. La salle sera décorée pour fasciner les petits sorciers et petites sorcières de Sainte-Pétronille à l'occasion de la fête d'Halloween et il y aura des friandises à distribuer à nos jeunes lecteurs.

Pensées

Ma bibliothèque est comme un tonneau, au choix à moitié vide ou à moitié pleine. Je la regarde heureux, en savourant tout ce qui me reste à lire; ou malheureux, en me disant que je ne vivrai sûrement pas assez longtemps pour avoir tout lu.

Claude Roy

La conviction que la langue française appartient à quiconque la parle et l'écrit est un gage d'avenir. Elle vaut tous les patriotismes de terroir. Le droit de tout usager sur cet instrument de vie, de savoir, de rêve et de liberté mériterait de figurer parmi les droits inaliénables.

Bertrand Poirot-Delpech

Gilles Gallichan

*Pour l'équipe des bénévoles
de la bibliothèque La Ressource*



Nous sommes à la recherche de 7 à 10 bénévoles pour organiser la très populaire soirée de l'Halloween, le mardi 31 octobre. Malheureusement, nous ne pourrons pas organiser cette soirée si nous n'avons pas suffisamment de gens qui désirent nous prêter main-forte. Si cette activité a lieu, nous vous transmettrons les informations au moyen d'un communiqué distribué par la poste.

Nous souhaitons vivement que cette activité se poursuive encore cette année et nous espérons que vous répondrez à notre appel en grand nombre. Si vous êtes intéressés, contactez madame Therry Archambault au 828-9098 ou Carolyne Rousseau au 828-1218.

Transport d'appoint

Nous désirons vous rappeler que tous peuvent bénéficier de ce service en défrayant des frais minimes de 3.50 \$ pour un aller simple et 7 \$ pour un aller retour et ce, du lundi au vendredi. Ce transport vient vous chercher à la maison et vous y reconduit. Vous verrez ci-dessous les destinations où il est possible de vous rendre. Pour réserver une place, vous devez téléphoner au 821-9821 entre 9 h 00 et 11 h 00 ou entre 13 h 00 et 15 h 00.

Hôpitaux : Hôtel-Dieu, Saint-François d'Assise, Enfant-Jésus, Saint-Sacrement, CHUL (avec billet du médecin), Centre François-Charron.

Clinique médicale : Clinique Mailloux (près d'Estimauville)

Centres commerciaux : Place Fleur de Lys, Promenades Beauport, Galeries de la Canardière, Terminus de Beauport, Carré d'Youville, Parcours Métrobec.

Appel d'offre

La municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'une personne pour l'entretien de la piste de ski de fond. Ce contrat consiste à entretenir les sentiers :

- ❖ Coupe des nouvelles branches obstruant le passage;
- ❖ Réparation des ponceaux;
- ❖ Nivelage de la neige.



Nous estimons approximativement notre circuit à 11 kilomètres. Tout résidant de Sainte-Pétronille intéressé à faire ce travail pour un montant inférieur à 3 000 \$ doit faire parvenir ses coordonnées ainsi que le montant de sa soumission au secrétariat de la municipalité, 3 chemin de l'Eglise, Sainte-Pétronille, G0A 4C0 et ce, **avant 19 heures 30, le 31 octobre 2006**. Les soumissions reçues seront ouvertes à l'assemblée régulière du conseil.

Cours de musique à Sainte-Pétronille (violon - piano)

Un de nos concitoyens nous rappelait récemment la présence d'un piano au Centre Raoul-Dandurand qui ne servait malheureusement jamais et suggérait de l'utiliser pour donner des cours de musique. Après vérification, il s'est avéré que l'instrument était en très bon état. Nous avons donc pris l'initiative de déménager le piano dans une salle plus adéquate et de le faire accorder dans le but de pouvoir s'en servir pour offrir des cours de piano et de violon à tous les résidants de l'Île d'Orléans (âgés de 4 ans et +).



Ainsi, nous avons décidé de tenter l'expérience à titre de projet-pilote. Ainsi des cours de piano et de violon seront offerts à compter du 16 novembre et ce jusqu'au 15 mai 2007 au Centre Raoul-Dandurand par des professeurs ayant une grande expérience en pédagogie musicale. Les cours seront offerts après 17 heures, deux soirs par semaine, et possiblement le samedi aussi, tout dépendant du nombre d'inscriptions et du choix de l'instrument. Les cours seront donnés en tranche d'une demi-heure, de trois-quart d'heure ou d'une heure par semaine, dépendamment de l'âge et du niveau de l'élève.

Les tarifs seront payables au début de chaque session et serviront strictement à payer les professeurs et à maintenir le piano en bon ordre.

	Du 16 novembre au 16 décembre 2006 (5 semaines)	Du 15 janvier au 15 mai 2007 (16 semaines)
½ heure	80 \$	256 \$
¾ heure	120 \$	384 \$
1 heure	160 \$	512 \$

Faites vite, les places sont limitées! Pour plus d'informations et pour inscription, contacter Madame Hélène St-Cyr au 828-9344.

La petite histoire de Sainte-Pétronille

La maison Morin, rue Horatio-Walker

L'automne annonce l'arrivée des oiseaux migrateurs et c'est l'occasion qu'attendent les chasseurs de gibiers à plumes de se rendre sur les battures de la grève du nord. Il en est ainsi depuis l'arrivée des premiers censitaires à posséder une concession bornée au fleuve Saint-Laurent. Par ailleurs, les grèves situées à l'extrémité sud-ouest de la pointe du bout de l'Île serviront à d'autres fins. Ces grèves, étant inondées plusieurs heures par jour, deviennent alors accessibles pour les petites embarcations. Les pilotes et les marins recherchent ces lieux privilégiés qui leur donnent facilement accès au fleuve Saint-Laurent. Au XVIII^e siècle, l'Île d'Orléans est reconnue pour la construction



de plusieurs embarcations telles que des chaloupes et des petites barques pour le cabotage dans l'estuaire du fleuve jusqu'à Québec.¹ Un premier chantier maritime est établi en 1825 au bout de l'Île. C'est là aussi que des quais se dresseront pour desservir la population de l'île. Ils sont alors utilisés par les premiers traversiers et par la suite par les propriétaires de bateaux à vapeur qui s'en servent pour le transport des insulaires et des marchandises.

Au début du XIX^e siècle, l'on retrouve au village de Beaulieu des agriculteurs qui profiteront de la présence des villégiateurs qui y résident au cours de la saison estivale. D'autre part, il y a aussi les familles qui y pratiquent des activités non agricoles. Parmi ces dernières, il y a la famille de David Morin, charpentier et navigateur. Originaire de l'Île aux Grues, il se marie à Saint-Pierre-de-L'Île-d'Orléans en 1825 à Élizabeth Gourdeau du village de Beaulieu, compris dans cette paroisse. C'est à l'anse chez Blais, à l'entrée de la grève du nord que s'installe ce couple. C'est l'endroit idéal pour échouer une goélette le temps du déchargement de la marchandise. On est alors à quelques pas du marchand-général M. Prudent Blais voisin de la famille Morin, alors que du côté nord leur voisin est M. Édouard Genest, maître-pilote. De par son métier, David Morin doit certainement posséder une barque ou une autre embarcation. La seule information disponible à ce sujet est une obligation qu'il fait en 1849 lors de l'acquisition d'un jeu de voiles de goélette.

En 1851, la famille habite une maison en bois à un étage. Des quatre enfants de cette famille, trois sont des garçons d'âge mineur ou âgés de moins de vingt-cinq ans, exerçant le métier de navigateur. La famille héberge aussi deux autres navigateurs venus d'ailleurs. En ce milieu du XIX^e siècle, le Québec vit encore dans la période de la construction navale et le fleuve Saint-Laurent demeure le seul chemin pour atteindre toutes les paroisses qui se trouvent tout le long de son parcours. L'arrivée du chemin de fer mettra fin éventuellement aux transports des marchandises par la voie fluviale. Mais pour l'île, il faudra attendre encore jusqu'en 1935 avec l'arrivée du nouveau pont Taschereau qui mettra ainsi fin au service d'un traversier.

C'est aujourd'hui au numéro 7, rue Horatio-Walker que l'on retrouve la maison Morin. En 1858 la maison et la moitié du terrain sont données à leur fille Marie Angélique Délima Morin, célibataire, qui devra s'occuper de ses parents et de son frère David. Ce dernier se voyait aussi donner l'autre moitié de ce terrain. En 1909, celle-ci doit se départir de sa propriété à cause d'une dette non remboursée par son père. Délima doit procéder à la vente de cette résidence afin d'éviter la saisie de ses biens et ceux de son frère. Ce dernier étant décédé en 1903, l'héritage revenait à ses enfants. La maison est alors vendue par encan public le 3 août 1903 à 10 heures 30 du matin à sa porte principale. L'artiste-peintre, M. Horatio Walker s'en porte acquéreur pour le prix de 829 \$. La maison ne sera pas habitée par ce dernier puisqu'il possède déjà une autre demeure tout près de là. Elle sera habitée par Arsène Châtigny, fils de Joseph et Perpétue Morin de Saint-Isidore, comté de Dorchester, marié le 15 juin 1914 à Saint-Jean, Île d'Orléans, à Imelda Laverdière, fille de Joseph et Julie Blouin. Ce dernier était le jardinier et le palefrenier de M. Walker et aussi celui qui le conduisait dans ses déplacements au village avec le cheval et la voiture. Aujourd'hui cette propriété au 7 Horatio-Walker, appartient à M. Bernard Dagenais.

Les enfants de feu David Morin fils, possèdent alors le côté sud de ce lot avec un hangar érigé dessus. David Morin avait exercé les métiers de charpentier, menuisier et navigateur et se marie

en cette paroisse en 1873 à Adèle Bernier, institutrice de Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny. La famille demeure alors chez sa sœur Délina Morin, veuve de Jean-Baptiste Paquet. Il en sera ainsi jusqu'à la vente de la maison à M. Walker et par la suite il deviendra locataire à Sainte-Pétronille.

L'un des fils de David, soit Joseph Albert Morin, agent d'assurance, se marie en cette paroisse en 1909 à Marie Louise Pétronille Plante, sa belle-soeur de cette paroisse, veuve de Raoul Morin, le frère de ce dernier. L'année suivante, Joseph Albert Morin prend possession de ce lot alors que ses deux frères et sa sœur se désistent en sa faveur. Ce dernier est probablement celui qui fit ériger la maison dont héritera sa fille Louissette Morin, épouse de Jacques Turcotte, en 1940. Aujourd'hui cette propriété localisée au numéro 5, rue Horatio-Walker appartient à M^{me} Doris Dumas.

Daniel B. Guillot

Bibliographie sommaire:

1-. Fournier, Martin. Jean Mauvide. De chirurgien à seigneur de l'île d'Orléans au XVIII^e siècle. Éditions du Septentrion, 2004.

-. Photo de l'auteur. 2006.

Horatio-Walker s'installe à Rochester et fonde une famille

Alors qu'il avait à peine 20 ans, Horatio Walker est bien installé à Rochester. D'abord, il fonde une petite famille avec sa femme Jeannette Pretty de Toronto et ils ont un fils, qui portera le nom de son père.

Ensuite, sans délaisser le métier de photographe, il adopte le statut professionnel d'artiste. Karel signale que c'est sous la rubrique « Peintres de portraits et de paysages », qu'il s'inscrit dans l'annuaire commercial de Rochester.

Il participe alors à la fondation du Rochester Art Club, dont nous dit Karel, il est le plus jeune initiateur. « Une huile intitulée *Cattle* (« Troupeau »), présentée lors de l'exposition inaugurale, constitue le premier jalon de sa carrière ».

Les allées et venues de Walker ne sont pas très claires à cette époque. Alors qu'il était installé à Rochester, on signale que son fils est né au Canada. Alors qu'il fonde le Rochester Art Club, il travaille toujours à Toronto.

C'est à la même époque qu'il entreprend un deuxième périple au Québec. On parle d'une « randonnée pédestre au cours de laquelle Walker aurait descendu la vallée du Saint-Laurent depuis le village de l'Épiphanie, près de Montréal, jusqu'à Québec, s'introduisant dans les habitations et les dépendances, auprès des habitants qui l'auraient accueilli et hébergé de grand cœur » (Karel).

Son périple aurait duré six mois. Mais alors, où étaient sa femme et son fils? Et de quoi vivait l'aspirant peintre? Ses parents étaient installés à Rochester, il avait lui-même une adresse à Rochester, mais en même temps, il avait mis pied à New York où déjà en 1878, il avait déjà vendu une de ses œuvres. Et on n'est pas sûr de la date où il quitta véritablement son emploi à Toronto.

Le jeune Horatio Walker bouge beaucoup. Il sait s'imposer là où il passe. Mais il est difficile de comprendre comment il conciliait ses devoirs familiaux, ses activités professionnelles, sa frénésie de déplacement et ses obligations financières.

Karel et Farr, qui ont tous deux étudié de façon raisonnée l'itinéraire du peintre, ont du composer entre le mythe et la réalité. La réalité, ce sont les documents officiels qui témoignent de la présence et des gestes d'Horatio Walker, à des dates précises et des endroits indéniables. Ce que l'on peut appeler le mythe, ce sont les entrevues où Horatio Walker raconte vingt, trente ou quarante ans plus tard, la petite histoire de ses grandes réalisations. Il semble bien que les événements vécus et leur récit des années plus tard rencontrent un certain décalage sinon une certaine déformation.

Bernard Dagenais

L'halloween en toute sécurité



L'Halloween demeure une fête magique dans le cœur des enfants. À chaque année, les enfants se font répéter à l'école les règles de sécurité à respecter lors de leur cueillette de friandises. Les enfants savent également que l'Halloween ne doit être célébrée que la journée même, soit le 31 octobre, cette année un lundi. Si en autre temps certains d'entre eux se présentent à votre porte costumés, sentez-vous bien à l'aise de les retourner chez eux, en leur faisant comprendre qu'ils doivent respecter la date du 31 octobre. Cette façon facilitera la tâche de ceux et celles qui veillent à la sécurité de nos enfants dans les rues.

Rappelons quelques conseils de sécurité : il est préférable de porter un costume court, à l'épreuve du feu, aux couleurs claires et bien voyantes. Une bande réfléchissante devrait y être cousue afin que vos petits monstres se fassent bien voir par les véhicules. Le port de chaussures confortables et sécuritaires est recommandé. De plus, le masque devrait être remplacé par du maquillage. Au retour de leur cueillette, inspectez minutieusement le « butin ».

Joyeuse Halloween!

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 828-2270 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **6 novembre 2006**.

Équipe de rédaction :

- Esther Charron, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan
Bernard Dagenais

Rédaction et infographie : Patricia Couture



Le Beau Lieu

